

# Synchronie et diachronie : l'enjeu du sens

Mélanges offerts au  
Pr. Hava Bat-Zeev Shyldkrot

Sous la responsabilité d'Annie Bertin,  
Thierry Ponchon et Olivier Soutet



HONORÉ CHAMPION  
PARIS

**« QUI VEUT VOYAGER LOIN MÉNAGE SA MONTURE. »  
HIPPIQUE ET ÉQUESTRE : DES SYNONYMES EXACTS ?**

« Dans ma déjà longue carrière d'éditeur *hippique*, *équestre* ou *chevalin*, j'ai publié une cinquantaine d'ouvrages, caracolants pour les uns, caracolés pour les autres. Je suis fier des premiers, un peu moins des seconds. » (Jean-Louis Gouraud)

Parcourant la campagne, on peut croiser des panneaux indiquant la direction d'un *centre équestre* aussi bien que d'un *centre hippique*, où sont proposées les mêmes activités, centrées autour du cheval. Les journaux peuvent également annoncer les dates ou les résultats des *courses équestres* et *compétitions équestres*, aussi bien que des *courses hippiques* et *compétitions hippiques*, et l'équitation être rangée pareillement dans les *sports équestres* et dans les *sports hippiques*.

Si l'on sent bien en quoi les deux adjectifs se distinguent de *chevalin*, n'admettant de qualifier ni le profil, ni la boucherie :

un profil { \*équestre | \*hippique | chevalin }  
une boucherie { \*équestre | \*hippique | chevaline }

on ne voit pas d'emblée ce qui les différencie l'un de l'autre, d'autant que les dictionnaires ne nous sont pas d'une grande aide à ce propos, définissant par exemple l'un comme « relatif à l'équitation » et l'autre comme « qui a rapport au cheval, à l'équitation » (v. *Robert méthodique* ou *TLFi*, respectivement aux entrées *équestre* et *hippique*), retenant le critère référentiel de la *spécificité* pour mettre en évidence le comportement « synonymique » de ces adjectifs.

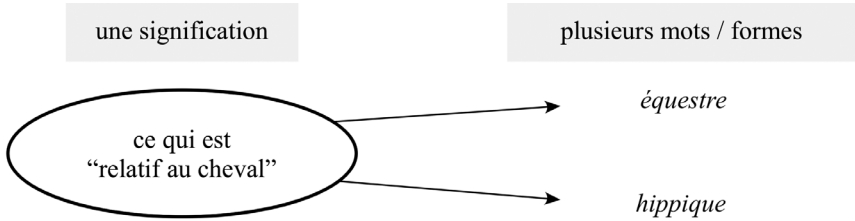
Le consensus est quasi majoritaire chez les linguistes pour admettre qu'il ne saurait exister de « synonymes exacts<sup>1</sup> » (synonymie absolue,

---

<sup>1</sup> Voir Baylon & Fabre (1978 : 168) : « Il paraît invraisemblable que deux mots ayant le même sens survivent tous deux dans la langue » ou Neveu (2000 : 111 ; cnqs) :

Les synonymes sont des mots *réputés* substituables, sans modification sémantique de l'énoncé où ils sont employés. [...] Cette similarité de signifiés est *souvent présentée* comme pouvant être totale ou partielle. *En fait, le lien étroit dans le signe linguistique entre le signifié et le signifiant rend la synonymie totale, qui est indifférente au contexte,*

parfaite, stricte, totale, complète, étroite, exacte, vraie) en langue puisque, la langue étant postulée être un système, cela entraîne que ses unités s'opposent toutes par quelque trait :



**Figure 1. Synonymie « exacte »**

Toutefois, une voix s'est élevée dans cette unanimité pour contester cette conséquence tirée du postulat, celle de G. Kleiber (2009) qui considère qu'il est permis de maintenir malgré tout une synonymie – « identité de sens » comme une des relations lexicales structurant le vocabulaire :

[...] rien n'interdit *a priori* de penser qu'une langue puisse posséder deux signes de même sens, c'est-à-dire deux signes reliés par une relation d'identité de signifié qui entrent tous deux dans le réseau oppositionnel à d'autres signes. (Kleiber, 2009 : 12)

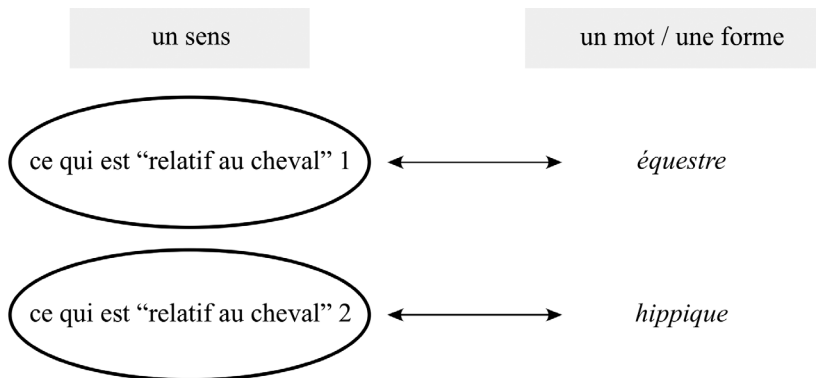
Lorsque l'on emploie un mot, ce n'est, bien entendu, pas seulement son sens qui se trouve utilisé, mais c'est bien le mot lui-même, en entier, c'est-à-dire avec ses particularités formelles et sémantiques, qui se trouve placé dans la chaîne discursive. Du coup, même si au niveau du seul sens, l'existence de deux synonymes stricts peut apparaître comme étant un luxe sémémique, dès qu'on les envisage dans leur globalité et donc dans leur différentialité sémiotique [...] il apparaît clairement que, parce qu'ils peuvent avoir une fonctionnalité discursive différente du fait précisément de leur différence de « forme », cette co-existence synonymique, loin d'être un fardeau, s'avère être des plus précieuses pour leur insertion syntagmatique. (Kleiber, 2009 : 13)

Comment saisir la différence à travers la ressemblance ? Afin d'évaluer les propositions de G. Kleiber (2009) et M. Conenna & G. Kleiber (2012) et de déterminer si *équestre* et *hippique* sont, ou non, synonymes, nous nous proposons de comparer leurs profils distributionnels, et donc leur

---

*pratiquement inobservable en discours.* Car si deux lexèmes peuvent manifester une référence similaire, l'effet sémantique produit par chacun d'eux ne révélera pas la même situation énonciative. Dépendante d'une définition stable du sens, qui reste à construire, la synonymie apparaît comme *une notion aux contours mal déterminés.*

identité sémantique, afin de faire émerger leurs caractéristiques qui sont attachés à leur statut même de mot (« puisque ce ne sont pas seulement des sens qui sont intégrés dans le discours mais bien des mots » Kleiber, 2009 : 15). Ne peut-on pas considérer que, dans leur essence même de « ce qui est relatif au cheval », c'est cette « relation » au cheval (Fig. 2) qui est caractérisée en propre par l'un ou l'autre mot (preuve en est la différence des signifiants qui le manifesterait) – c'est peut-être là que doit s'opérer la distinction tout comme la différence de signifiant :



**Figure 2. Synonymie – «identité de sens» | «ce qui est relatif au cheval»**

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, envisageant la «synonymie au-delà du lexique» (Cappello, Conenna & Dufiet, 2012), nous nous proposons d'étudier les profils distributionnels de *équestre* et *hippique* (§ 2)<sup>2</sup> – comme le fit H. Bat-Zeev Shyldkrot (2012) pour les adverbes à *peine* et *difficilement* – en nous appuyant sur un corpus d'occurrences extraites de *Frantext* (§ 1), espérant ainsi saisir l'identité sémantique de chacun de ces adjectifs : « bien que leur sens soit assez proche, chacun d'eux traduit d'autres significations » (*ibid.* : 91) et il faut être à même d'analyser le lien qui existe entre eux. Cette approche se veut à la fois diachronique, pour tracer le parcours de chacun de ces termes (l'évolution de leurs emplois), et synchronique, pour cerner leurs contextes d'apparition et les contraintes qu'ils imposent.

<sup>2</sup> Nous ne pourrions pas détailler les emplois de *chevalin* dans le cadre de cette étude, faute d'espace suffisant.

## 1. ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE *HIPPIQUE* ET *ÉQUESTRE* : LES CHIFFRES

La base textuelle *Frantext*<sup>3</sup> permet d'observer l'évolution des emplois des deux adjectifs sur la période 1900-2019 (Tab. 1). Sur l'ensemble du corpus, *équestre* est l'adjectif le plus usité (56,13%). Toutefois, on note qu'il semble être sur le déclin sur la période 2001-2019, les emplois de *hippique* devenant majoritaires (59,10%).

La période 1961-1980 est un moment de transition : les deux adjectifs connaissent un pic dans leur usage (cette période rassemble à elle seule plus d'un tiers (38,46%) des occurrences du corpus). Notons que ce pic ne peut pas être corrélé avec une augmentation du volume des données (en effet, celui-ci est réduit au regard de la période précédente : 433 textes en 1961-1980 vs 620 en 1941-1960) :

Périodes	Nb textes	Nb occ.	<i>Équestre</i>	<i>Hippique</i>
1900-1920	272	272	17	8
1921-1940	531	46	29	17
1941-1960	620	53	29	24
<b>1961-1980</b>	<b>433</b>	<b>135</b>	77	<b>58</b>
1981-2000	326	48	27	21
2001-2019	206	44	18	<b>26</b>
		<i>351</i>	<i>197</i>	<i>154</i>

**Tableau 1. Répartition des emplois de *équestre* et *hippique* (*Frantext\_Intégral*, par période de 20 ans, 1900-2019)**

Comment expliquer ces variations sur les différentes périodes considérées, et ce, alors même que le volume des données du corpus consulté se réduit ? Est-ce lié à la nature même des ouvrages présents dans le corpus, à des phénomènes extérieurs à la langue (facteurs culturels...) ?<sup>4</sup> Enfin,

<sup>3</sup> Requête effectuée pour chaque adjectif sur leur lemme (11-04-2019).

<sup>4</sup> Faute de place, nous ne pouvons mettre en perspective « langue » et « culture ». Or, il nous semble essentiel d'examiner les emplois de *équestre*, *hippique* ou *chevalin* au regard de l'histoire du cheval et de l'évolution de son statut (animal « utilitaire », « de rente », « de compagnie », de « pouvoir », de « guerre », de « sport/loisir » ; support d'« idéologies »...) afin d'en saisir toute l'identité. Nous renvoyons à la lecture de Lizet (1975), Digard (1999), Roche (2008, 2015) :

Gibier, animal d'élevage, monture pour le jeu, la chasse, le transport et la guerre, attelé au char ou à la charrue, conduit à de surprenantes performances dans les épreuves sportives contemporaines, l'*Equus* a hissé son maître sur un piédestal en

qu'est-ce qui permet d'expliquer le déclin de *équestre* sur la dernière période (2001-2019) au profit de *hippique* ?

## 2. LA DIFFÉRENCE SE SITUE DANS LA LANGUE

Du point de vue morphologique, les adjectifs (Adj) *équestre* et *hippique* ont pour point commun de neutraliser l'opposition en genre. Du point de vue distributionnel, ils sont essentiellement postposés au nom (N) – nous n'avons relevé qu'un seul exemple d'antéposition : *l'hippique commentateur* – et ils ne sont pas gradables (ils ne peuvent pas être modifiés par un adverbe de degré) : \**la statue très équestre*, \**les {courses + concours} très hippiques*. Ces propriétés en feraient des Adj «relationnels» (et non des «qualificatifs»), soit des équivalents de «compléments du N» (*courses hippiques* = *courses de chevaux*). Notons que le N peut être caractérisé par deux Adj (et éventuellement un complément du N) :

- (1) ces grandes statues équestres, ce prodigieux portrait équestre de François I<sup>er</sup>, les petites scènes équestres, la Société Hippique Française, le calendrier hippique français<sup>5</sup>

Qu'est-ce qui, dans la langue, pourrait expliquer la différence dans leur ressemblance de ces deux adjectifs «synonymes» – en ce qu'ils désignent tous deux «ce qui est en rapport au cheval» ?

### 2.1. LEUR ÉTYMOLOGIE

La première différence est d'ordre étymologique : *équestre* est un emprunt au latin classique (*equester* / *equestris* «de cheval, de cavalier»), alors que *hippique* est un emprunt au grec (*ἵππος* «cheval»). Chacun donnant lieu à divers dérivés qui laissent entrevoir les spécificités associées à chacun d'entre eux :

---

lui apportant, parfois de son plein gré mais souvent durement contraint, vitesse, puissance et endurance pour la réalisation d'entreprises audacieuses auxquelles l'homme ne pouvait guère aspirer sans sa collaboration. (Lizet, cité par Digard, 1999 : 52)

[...] les controverses qui agitent les milieux équestres – sur l'élevage et les modèles des chevaux de selle, sur les méthodes et les finalités du dressage, sur les structures fédérales et la pédagogie de l'équitation, sur la «sponsoring» des compétitions, etc. – n'en sont pas moins, comme par le passé, de véritables batailles rangées symboliques, mettant en scène de façon inconsciente des enjeux et antagonismes sociaux et culturels profonds. (Digard, 1999 : 52)

<sup>5</sup> Tous les exemples cités sont extraits du corpus retenu pour l'étude (v. § 1).

- (2) *equus* > équidé, équin/équine, équitation, équestre ;  
*hippos* > hipparion, hipparque, hipparchie, hippiatre, hippiatricie / hippiatricie, hippique, hippisme, hippodrome, hippologie / hippologiquie, hippométrie, hippomobile, hippophage, hippotechnie.

## 2.2. LEUR HISTOIRE

La seconde différence est d'ordre historique : *équestre* est attesté dès le XIV<sup>e</sup> siècle sous la forme *equestres* (puis sous *équestre* au XVIII<sup>e</sup> s.), alors que *hippique* ne le sera seulement qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

## 2.3. LEUR DISTRIBUTION

La troisième différence repose sur leurs distributions :

- *équestre* est sélectionné par des N qui relèvent des arts graphiques (42,05 %) et de l'art équestre (20,51 %) ou qui dénotent un certain type d'activité (30,26 %). De façon marginale, il vient caractériser des êtres humains ou des concepts (7,18 %) ;
- *hippique*, quant à lui, est sélectionné majoritairement par des N qui réfèrent à un certain type d'activité (52,06 %) ou qui renvoient à une institution sportive (24,66 %) et à l'industrie du jeu (11,64 %). De façon plus marginale, il vient caractériser des êtres humains ou des concepts (8,22 %) ou le domaine des arts graphiques (3,42 %).

### 2.3.1. Les arts graphiques : chevaux des arts

*Équestre* et *hippique* caractérisent tous deux des N relevant du domaine des arts graphiques. Pour *équestre*, il s'agit de l'emploi le plus représenté dans le corpus (42,05 %), alors que celui-ci reste marginal pour *hippique* (3,42 %). Preuve s'il en était que ce domaine semble être réservé à *équestre*. L'iconographie est un support idéal pour exprimer son statut social, sa richesse, son pouvoir et sa domination.

Il s'agit de *statues, portraits, croquis, dessins, gravures, photographies...* qui représentent un personnage à cheval ; une représentation donc du cheval dans des positions artificielles mais qui doivent laisser transparaître une idée de mouvement. Les Adj ne sont donc pas purement descriptifs (« un homme en train de faire du cheval ») mais nécessaires à l'identification du référent nominal (l'objet ainsi désigné), ils sont donc essentiels. L'attention se focalise sur le personnage (la situation, son accoutrement), et non sur le cheval qui ne sert qu'à la mise en scène, simple « accessoire ».

<sub>N</sub>{croquis + effigie + emblème + figure + photo + portrait + sceau + scène  
+ silhouette + statue + statuette} équestre(s) {de X}

<sub>N</sub>{dessins + gravures + trophées} hippiques

Pour *équestre*, le N *statue* (71,95 %) se révèle être l'objet stéréotypique pour ce type de représentation (il est attesté sur l'ensemble des périodes), suivi de *sceau* (13,41 %) et de *portrait* (4,88 %), et la période 1961-1980, celle qui domine en nombre d'occurrences tant pour *équestre* que pour *hippique* (mais elle n'est pas représentative de l'ensemble de leurs cotextes distributionnels) :

- (3) Sur un ton de suprême angoisse le seigneur répétait, le doigt tendu vers le *croquis équestre* : «Le cob!... le cob!...». (Roussel, *Locus Solus*, 1914)
- (4) Le 8 juillet 1776, la déclaration d'indépendance est lue dans le parc de l'hôtel de ville. Le lendemain, la *statue équestre du roi d'Angleterre* est jetée à bas. (Morand, *New-York*, 1930)
- (5) [...] Félix Buhot, avec ses paysages humides et ouatés de brume, encadrés de «marges symphoniques», comme il disait pour définir les entourages de «remarques» dont il les agrémentait ; J-L Brown, habile dans les *petites scènes équestres* ; (Dacier, *La Gravure française*, 1944)
- (6) Le vieil amateur de *gravures hippiques* avait raison : un corps de cavalerie en travers de la route de Bergame. (Giono, *Le Bonheur fou*, 1957)
- (7) La passion grandissante des chevaux inspire, elle aussi, maintes pièces d'orfèvrerie que le XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas connues. Il s'agit des *trophées hippiques* sous forme de coupes diversement ornées et parfois de surtouts. (Grandjean, *L'Orfèvrerie du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe*, 1962)
- (8) Il regarde autour de lui, les tableaux et les gravures sur les murs [...] les petites roses en bouton dans un vase noir, un foulard de chez Hermès avec des *dessins hippiques*. (Sabatier, *Le Chinois d'Afrique*, 1966)
- (9) Une *photographie hippique* me le montre en chapeau haut de forme, botte à botte avec ces messieurs de L en chapeau melon, posé un instant à l'entrée d'un restaurant rustique de l'endroit au retour d'un rallye ou concours local. (Yourcenar, *Le Labyrinthe du monde*, 1974)
- (10) En marge du cahier de brouillon, la plume se dévergonde pour griffonner des *emblèmes équestres*, des cœurs fléchés, des signatures aux paraphes orgueilleux [...]. (Des Forêts, *Ostinato*, 1997)
- (11) Un autre comte Komarowsky, [...] dont les *photos [...] équestres* m'ont toujours inspiré beaucoup de sympathie, a fini jeté dans un puits par les révolutionnaires. (Carrère, *Un Roman russe*, 2007)



### 2.3.2. L'Art équestre

*Hippique* ne semble pas pouvoir être sélectionné par le N *art*. Cette distribution est réservée à *équestre* (20,51 %) et vient ici caractériser un art (une science) – l'Art de se tenir à cheval, de le conduire et de le respecter –, qui s'enseigne et relève d'une longue et savante pratique (*connaissances, maximes, savoirs, théorie*) pour en maîtriser/perfectionner les techniques avec justesse, élégance et tact<sup>6</sup>. Cet art majestueux et esthétique, « tout en verticalité »<sup>7</sup>, est réservé à une certaine élite masculine<sup>8</sup>, un *ordre*, et n'aime pas les fantaisies (ex. 16); on l'apprend dans les hautes écoles (Cadre Noir, École nationale d'équitation) et les académies, et on limite son apprentissage aux manèges. Cet art révèle la capacité dominatrice des hommes à gouverner l'animal et à ne sélectionner que certains chevaux (tous ne se valent pas) pour mettre en valeur le cavalier : « un cheval élégant, dressé et apte aux allures relevées » (Musée de Normandie, 2014 : 5) :

<sub>N</sub>{*art* + attitude + connaissances + danse + élégance + majesté + maximes + mouvement + ordre + questions + tact + théorie} équestre(s)

<sub>N</sub>{*sport* + apprentissage + capacités + habilité + qualités + trophées} équestre(s)

Les N qui caractérisent cet emploi de *équestre* sont *art* (30%), *sport* (15%) et *ordre* (12,5%). *Art* est attesté sur le quasi ensemble des périodes (exception faite de 1941-1960) et *sport* sera récurrent à compter de 1961.

<sup>6</sup> Ce savoir-faire est inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (Unesco) depuis 2011.

<sup>7</sup> « Les bêtes ont une posture qui leur fait regarder la terre tandis que l'homme est naturellement tourné vers son Créateur. » (Bayle, cité par Digard, 1999 : 53).

<sup>8</sup> Virilité oblige, la pratique féminine reste exceptionnelle : « sous des prétextes de préservation de la virginité et de la pureté féminines » (Musée de Normandie, 2014 : 11), et donc du contrôle par l'homme de leur corps, les dames devaient se soumettre à des pratiques spécifiques comme « [...] la monte "en amazone", en jupe longue, les deux jambes au contact du flanc gauche de l'animal, grâce à une selle spéciale à "fourche" » (Digard, 1999 : 58). Il faudra attendre 1930 et l'évolution de la société française qui, par la loi, leur autorise le port du pantalon pour que ces dames puissent monter à cheval et à bicyclette à califourchon. La révolution culturelle est en marche ! Il n'en reste pas moins que la langue du milieu équestre garde en elle des traces de ce machisme et cette misogynie : *À nos femmes, à nos chevaux et à ceux qui les montent ! ; À cheval, c'est comme en amour : quand on a la bouche, on a le reste !* Voir Vaguer & Leeman ([2018] à par.) sur le rôle joué par la bicyclette dans l'émancipation des femmes.

Tout en maintenant la rigueur associée à l'*art*, une transition s'est opérée (1961-1980)<sup>9</sup> du domaine de l'*art* (enseignement aux mains de militaires, réservé à des initiés et à des cercles restreints d'individus ; représentatif des emplois de 1900-1920) à celui du *sport* par la création de la *Fédération française des sports équestres* (sports qui deviendront discipline olympique<sup>10</sup>). Ce bouleversement des pratiques se traduit par de nombreuses innovations dans le domaine de la technique équestre :

- (12) Il ne saurait donc jamais se tenir à cheval, malgré tant de soins pour observer les *maximes équestres*. (Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, 1902)
- (13) Cavalier hors de pair, ayant monté dès sa petite enfance, à cru, sur tout ce qui pouvait s'enfourcher ; possédant le sens inné du cheval, ce je ne sais quoi qui fait deviner l'humeur d'un animal, comment se servir de lui et jusqu'où ; s'étant rompu, affiné dans l'*art équestre* par une longue et savante pratique, partout où une leçon était à recevoir, une théorie à approfondir ; alliant enfin, en selle, le doigté à la force et l'instinct à l'expérience, il résolut de tirer parti de ces dons et d'aborder la vie sur ses étriers, et plus outre la fortune. (Pesquidoux, *Le Livre de raison*, 1925)
- (14) Le travail le plus classique de la première catégorie est la *haute école*, jeu d'équitation savante, *sorte de danse équestre* dont les figures ont leur origine dans les anciens tournois de la chevalerie. Elle fournit encore d'élégants numéros, présentés avec une correction d'un autre âge par des spécialistes de grand mérite. (Abraham (éd.), *Arts et littérature dans la société contemporaine*, 1935)
- (15) Il ne faudrait pas s'exagérer l'étendue de sa disgrâce : après quelques mois d'éclipse, je réussis à le faire entrer au Sénat. C'était le plus grand honneur que je pusse accorder à cet *homme d'ordre équestre*. (Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, 1951)
- (16) «Allons, allons», dit le général, qui n'aimait pas les *fantaisies équestres*. (Giono, *Le Bonheur fou*, 1957)
- (17) Dans certaines conditions, au manège par exemple, le cheval sait très bien porter son cavalier, le diriger presque. Le *sport équestre*, pour le cavalier, commence avec l'art de se faire obéir, d'établir avec l'animal des rapports

---

<sup>9</sup> L'augmentation des occurrences de *équestre* sur la période 1961-1980 s'explique par la présence dans le corpus d'ouvrages spécialisés dans l'histoire des jeux et des sports.

<sup>10</sup> Sports équestres dérivés d'épreuves militaires – dressage, saut d'obstacles, concours complet (dressage, épreuves de fond et de sauts d'obstacles) – dans lesquels on évalue l'art de monter et la relation harmonieuse de l'homme et du cheval «visant l'élégance et la sobriété, elle repose sur la recherche de la "légèreté", c'est-à-dire une grande discrétion des interventions du cavalier» (Musée de Normandie, 2014 : 19).

précis, mais sans rigidité excessive. Chaque geste du cavalier doit correspondre à une indication. La réaction du cheval, ou sa passivité apparente, indiquera si l'ordre a bien été compris. (Coll., *Jeux et sports*, 1967)

- (18) En 1921, pionnier des concours hippiques, le baron du Teil entreprit de rassembler toutes les sociétés de France sous la même bannière et fonda la fédération française des *sports équestres*. (Coll., *Jeux et sports*, 1967)

### 2.3.3. Une institution : le sport hippique

*Équestre* ne semble pas pouvoir être sélectionné par le N *course*. Cette distribution est réservée à *hippique* (24,66%) et vient ici caractériser l'univers des courses de chevaux. Le cheval se dote d'un nouveau statut culturel entraînant « un renouvellement complet des pratiques et des valeurs » (Digard, 1999 : 57) – du sport au jeu – ; il est façonné afin de l'adapter aux usagers et aux usages (différentes épreuves, courses montées ou attelées, etc.) ; c'est la performance (haut niveau) qui est visée avant tout :

- (19) Les flics d'Avignon l'ont appris hier, et moi ce matin. Mais des tas de gens fréquentent les champs de courses. Il y a trente-six grands hippodromes en France, des centaines de centres équestres et des dizaines de milliers d'aficionados. (Vargas, *Un Lieu incertain*, 2008)

*Hippique* vient qualifier une certaine forme d'équitation, le *sport hippique* qui est géré par la Société Hippique Française (créée en 1865), contrôlée par l'État, constituée de sections / clubs / cercles (répartis sur le territoire national) et de champs de courses et hippodromes connus de toutes et tous. Cette institution a modifié les paysages urbains et déchaîné les passions (21)-(22) :

- (20) L'équitation n'est plus tout à fait le divertissement d'une classe privilégiée comme il y a un demi-siècle. De grandes entreprises industrielles, des administrations ont leurs *cercles hippiques* et popularisent une discipline de haute valeur. (Collectif, *Jeux et sports*, 1967)
- (21) – Mais... Comment... Permettez ! ripostait le chœur des promoteurs. – ... en installant des *centres hippiques* dans nos pâturages, des piscines à la place de nos étangs... – Messieurs ! C'est ignoble ! clamaient les quatre mousquetaires de la civilisation des loisirs. (Vincenot, *Le Pape des escargots*, 1972)
- (22) [...] les bulldozers allaient ronfler, tracer deux carrières longues de cent quatre-vingts mètres et larges de quatre-vingts, tout ça coupé par

une douzaine d'obstacles : *piste d'entraînement hippique*. (Rheims, *Les Greniers de Sienne*, 1987)

- (23) Quand la *Société hippique de Paris* fut menacée d'expulsion – on détruisait, on rénouvait, on prévoyait une crèche pour les petits Jésus, pauvres chevaux – il se retrouva au Bois, et guère satisfait d'y être, (Nourissier, *À défaut de génie*, 2000)
- (24) Ensuite nous allons à Verry, le champ de courses et d'obstacles célèbre dans tout l'*univers hippique*. Le site est ravissant et on voudrait avoir un bon sauteur entre les jambes pour se lancer sur ces obstacles parfaits. (Lazard, *Journal* : 1940, 2012)

La Société Hippique Française a pour missions de «rassembler, structurer et développer les différents efforts des acteurs de la filière cheval» (élevage, courses...) «en termes de production, valorisation et commercialisation des jeunes chevaux et poneys de sport». Les *réunions/courses hippiques* participent à cette «valorisation». Elles permettent de voir de beaux chevaux en action mais ne sont pas forcément appréciées de toutes et tous (25) :

- (25) [...] le dimanche, on posait les tourniquets d'entrée à la pelouse du champ de courses. Emplacement que, le lendemain de chaque *réunion hippique*, ma mère déplorait de voir souillé de tickets de pari mutuel perdants, de programmes roses abandonnés, de vieux journaux et de toutes sortes de papiers froissés. (Leiris, *La Règle du jeu*, 1948 ; cnqs)
- (26) Il est suivi des Actualités Pathé ou Gaumont dont le commentaire emphatique ne fait ricaner personne, tant les spectateurs sont subjugués, avides d'images. On y sert régulièrement des *courses hippiques*, défilés de mode, allocutions solennelles du général de Gaulle. (Winock, *Jeanne et les siens*, 2003)
- (27) La *course hippique* offre une lutte acharnée. Elle réunit vingt partants sur le mile. Parmi eux, le favori a tout pour plaire. (Levé, *Journal*, 2004)

Cette pratique sportive est réglementée, standardisée et encadrée (notamment par le calendrier des épreuves et les classements) ; s'en écarter conduit à des sanctions pénales internes au «milieu» hippique :

- (28) On compte, en France, au total, quatre cent cinquante hippodromes ; il naît quelque cinq mille chevaux de course par an et il n'existe pas de jour, dans le *calendrier hippique français*, où il ne soit organisé au moins une réunion. (Zitronne, *Léon Zitronne vous emmène aux courses*, 1962)
- (29) [...] les classements des *concours hippiques* de sauts sont effectués à l'aide de trois barèmes. (Collectif, *Jeux et sports*, 1967)

- (30) En effet les hommes de la profession qui se sont rendus coupables de ces forfaits, par exemple les jockeys, connaissent le poids de la loi pénale, mais d'une loi pénale qui demeure intérieure au « milieu » hippique. D'abord les sanctions professionnelles les frappent : retrait des « couleurs » / c'est-à-dire interdiction de faire courir / et interdiction de courir eux-mêmes.  
(Collectif, *Jeux et sports*, 1967)

Les N qui caractérisent cet emploi de *hippique* sont *réunions* et *courses* (41,67%), activités fédératrices autour desquelles s'organisent le *sport* (19,44%) et l'institution (38,89%). Ils sont attestés sur le quasi ensemble des périodes (exception faite de 1921-1940). Le pic d'occurrences sur la période 1961-1980 s'explique par la présence dans le corpus d'ouvrages spécialisés dans l'histoire des jeux et des sports :

$\text{N}_{\text{hippique(s)}} \{ \text{société} + \text{centre} + \text{cercle} + \text{club} + \text{milieu} + \text{section} + \text{temple} + \text{univers} \}$

$\text{N}_{\text{hippique(s)}} \{ \text{sport} + \text{calendrier} + \text{course} + \text{manifestation} + \text{piste d'entraînement} + \text{réunion} + \text{terrain} \}$

#### 2.3.4. Un type d'activité

*Équestre* et *hippique* caractérisent tous deux des N qui réfèrent à un certain type d'activité. Pour *hippique*, il s'agit de l'emploi le plus représenté dans le corpus (52,06%) et, pour *équestre*, le second (30,26%). Mais derrière cette ressemblance se cache bien des différences.

Les types d'activité associés à *équestre* peuvent être récréatives (*promenade, randonnée, sortie*), artistiques (arts vivants : *cirque, spectacle, numéros, jeux*, etc.) ou militaires-stratégiques (*bataille*). Le cheval n'est plus utilisé à des fins guerrières ou limité à l'enceinte des manèges ; il s'ouvre à d'autres pratiques et d'autres lieux, sources de développement personnel, de divertissement et de loisir. Monter à cheval n'est plus un privilège nobiliaire et militaire (une *race* équestre), mais une activité ludique et populaire ouverte/accessible à toutes et tous, qui n'est plus cadrée par des règles et qui laisse place à plus de liberté, qui donne du plaisir. On salue les prouesses tant des cavaliers que de leurs montures, on s'évade/se déplace à plusieurs (*troupe, population*).

Les principaux N qui sous-catégorisent et sélectionnent *équestre* sont *exercices* (11,86%), *centre* (8,47%), *cirque, jeux* et *prouesses* (6,79% chacun). *Cirque, exercices* et *jeux* attirent l'attention sur de nouvelles pratiques et les *prouesses* qui font leur apparition sur la période 1921-1940, conjointement à celles qui relèvent des activités militaires. Si les

pratiques relevant du spectacle vivant sont encore bien présentes sur la période 1961-1980, elles disparaîtront progressivement avec l'apparition des *centres équestres* (1981-2019), qui proposent des activités plus en lien avec la nature (*promenade, randonnée, sortie...*):

<sub>N</sub>{*exercices* + acrobate + acrobatie + bond + cirque + clown + fantaisies + féerie + jeux + numéros + pantomimes + prouesses + saynètes + spectacle + succès} équestre(s)

<sub>N</sub>{*centre* + ascension<sup>11</sup> + flirt + parc + population + prolétariat + promenade + randonnées + sortie + troupe} équestre(s)

<sub>N</sub>{*bataille* + costume + émules + épisode + groupes + race + tactique + revue} équestre(s)

- (31) On peut donc les regarder comme une *population équestre*, combative et nomade, parcourant les steppes, qui entra en contact avec la civilisation sumérienne dans la région du Caucase.  
(Haddon, *Les Races humaines*, 1930)
- (32) Le public actuel est plus séduit encore par des exhibitions pittoresques rappelant les *anciennes pantomimes équestres des Franconi*, rassemblant sur la piste, sous des éclairages évocateurs, des groupes de cavaliers costumés ; et aussi par ces chevauchées de cosaques ou de cow-boys, mêlées de jeux guerriers ou pastoraux, qui rejoignent l'acrobatie et n'ont plus que peu de rapports avec l'équitation. (Abraham (éd.), *Arts et littérature dans la société contemporaine*, 1935)
- (33) Dans les deux autres types de présentation, c'est le maître de manège installé au milieu de la piste qui règle l'allure. Le « voltigeur » à cheval ou l'*acrobate équestre* a d'autres soucis que de se préoccuper de sa monture. (Coll., *Histoire des spectacles*, 1965)
- (34) Sur sa monture, il n'évoquait pas les admirables justiciers du Far West, ni les cavaliers de cirque, mais une *sorte de prolétariat équestre* : il était sur son cheval comme l'ouvrier à son établi. Il ne montait pas pour la galerie ni pour séduire, il montait pour lui, et pour garder les bœufs.  
(Giono, *Ennemonde et autres caractères*, 1968)

---

<sup>11</sup> « Dans le monde du cheval, on connaît assez peu l'histoire de ces "ascensions équestres" que l'on peut définir comme un vol dans un aérostat – l'ancêtre des mont-golfières et autres zeppelins – avec un équidé à bord ou en-dessous, monté ou non. On trouve trace de ces expériences plutôt folles non pas dans les ouvrages équestres, mais dans ceux dédiés à l'histoire aéronautique. » (<https://artequestre.wordpress.com/2017/01/12/a-cheval-en-ballon/>)

- (35) J'aimerais en savoir plus sur ces quelques mois froids et gris, sur les lectures, les pensées (ou le refus de penser), les *promenades à pied ou équestres* qui tant bien que mal occupèrent cet homme désespéré. (Yourcenar, *Le Labyrinthe du monde*, 1977)
- (36) Quand elle vient à Autouillet, elle passe une grande partie de son temps dans un *centre équestre*, où elle a la charge d'un ou de plusieurs chevaux qu'elle monte, étrille, panse, nourrit. (Schwartz, *Un Mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997)
- (37) Je m'inscris à une *randonnée équestre*. Sur le cheval, je ne suis pas très bonne, j'essaie de trouver le rythme du trot enlevé, péniblement. (Brochet, *Trajet d'une amoureuse éconduite*, 2005)

Les types d'activité associés à *hippique* s'organisent autour des *concours* (85,53%)<sup>12</sup> et des prix aussi prestigieux les uns que les autres, un univers conventionnel aux comportements ritualisés. Une ruche humaine évolue dans cette atmosphère (jockeys, entraîneurs, éleveurs, vétérinaires, juges, chevaux renommés). Un public y assiste formé de passionnés (38) – parieurs ou non, amateurs ou non, à la recherche de sensations fortes, de luttes acharnées et de convivialité – ou de mondains – dans la retenue et la distinction, un peu « vieille France », qui sont là pour se faire voir ou pour être vus. Ces derniers sont bien souvent issus d'un réseau de relations mondaines et se retrouvent à l'occasion de *réunions / clubs* de complaisance (5,26%). Ils assistent aux concours hippiques comme ils le font à l'opéra, à la Comédie française ou visitant de grands magasins (40) :

<sub>N</sub>{*concours* + compétition} hippique(s)

<sub>N</sub>{*réunion* + club + monde} hippique(s)

<sub>N</sub>{*exploit* + prouesse + succès + victoire} hippique(s)

- (38) Si je retrouvais l'usage de ma jambe, j'irais à un combat de boxe. J'irais m'asseoir au premier rang d'une séance de gréco-romaine. J'irais voir un film de *grande compétition hippique*. J'irais accompagner, d'un rythme musculaire des jambes ou des épaules, le choc des poings, la contraction des lombes, le galop... En rêve je m'y rends. (Colette, *L'Etoile Vesper*, 1950)
- (39) Mon père, les courses ayant repris, cherchait en vain dans le *monde hippique* une relation susceptible de m'adresser à un entraîneur pour l'apprentissage

<sup>12</sup> Notons l'occurrence isolée de *promenade* qui, dans ce contexte, semble être quelque peu anachronique.

de lad ! Ne fréquentant que les traîne-lattes de la pelouse, ses chances de rencontrer ce providentiel intercesseur demeuraient nulles.  
(Simonin, *Confessions d'une enfant de la Chapelle*, 1977)

- (40) Par la pensée, j'avais déjà quitté Paris, j'étais déjà à Rio avec ma femme, chez les amis du *club hippique* qui devaient nous recevoir.  
(Tournier, *Le Médianoche amoureux*, 1989)
- (41) [...] accompagnée du patriarche et de la vieille dame, au Grand Hôtel, assistant à des *opéras*, des *concours hippiques*, à une *représentation de la Comédie-Française*, visitant les *grands magasins*, après quoi elle réintégrait la grande maison. (Simon, *L'Acacia*, 1989 ; cnqs)

On assiste aux courses pour voir de beaux chevaux, en pleine action, aussi célèbres que leurs jockeys ; on parle d'eux, ils ont une identité :

- (42) [...] – que monte-t-il ? – *la jument Ventrière, un anglo-arabe*. – on me dit que *la bête* était célèbre dans les *concours hippiques* et les chasses à courre de la région. Elle y *tenait tête aux irlandais massifs et aux grands pur-sang charnus* débarqués d'outre-Manche, *aussi inépuisable d'haleine* qu'eux, aussi vite. Avec cela d'une *sûreté unique*. (Pesquidou, *Le livre de raison*, 1925 ; cnqs)
- (43) Après quoi je rentre à Paris et vais passer une heure au *Concours hippique* pour voir *quelques sauts de grande puissance (1m70 et 1m80) et un ravissant défilé d'attelages*. Il n'y en a que cinq mais *ils sont impeccables à tous points de vue, c'est un régal pour les yeux*. (Lazard, *Journal : 1933, 2012 ; cnqs*)

Les courses peuvent être éprouvantes pour les jockeys (qu'en est-il pour les chevaux ?), mais ils peuvent se réjouir des succès remportés dans l'épreuve :

- (44) La première partie de sa vie (je me renseignai) s'était passée dans les *concours hippiques* à s'y *casser les côtés*, quelques fois l'an. *Ses jambes à force de les briser aussi et de ne plus les faire servir à la marche, en avaient perdu leurs mollets*. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932 ; cnqs)
- (45) Ses *exploits hippiques* ne se comptaient plus. On citait celui-ci : un jour, en steeple, ses sangles ayant éclaté, il s'était baissé, les avait ramassées, rabattues sur l'encolure, sans perdre une foulée, et avait continué, emportant ainsi l'épreuve. (Pesquidou, *Le Livre de raison*, 1925)
- (46) [...] j'aurais pu [...] chanter les *prouesses hippiques* et particulièrement celles à quoi les steeple-chases donnaient lieu, épreuves qui paraissaient exiger des cavaliers plus de valeur virile que n'en demandaient les courses plates. (Leiris, *La Règle du jeu*, 1955)



### 2.3.5. Une industrie du jeu

Cet emploi reste réservé à *hippique* (11,64%). En France, seuls les *paris hippiques* sous la forme mutuelle sont autorisés (c'est-à-dire que les perdants paient les gagnants). Les parieurs rêvent, l'État encaisse, les sociétés de paris se régalent (la plus connue d'entre elles reste le Pari mutuel urbain (PMU) seule à disposer de lieux physiques pour enregistrer les paris). Si nous n'avons relevé aucune occurrence de *hippique* caractérisant le N *paris*, l'étude des cotextes de *hippique* permet d'en trouver des traces :

- (47) Parlez-leur politique, littérature, automobile, musique ou sport : ils s'en fichent. La seule chose qui compte c'est la *réunion hippique* du lendemain. *Les autres turfistes, c'est-à-dire 9 999 sur 10 000, sont des amateurs de courses, comme vous et moi. Ils y vont trente, quarante ou soixante fois par an, lisent les journaux spécialisés, suivent les nouvelles du turf [...].* (Zitronne, *Léon Zitronne vous emmène aux courses*, 1962 ; cnqs)
- (48) La suppression des *courses hippiques* [...] avait providentiellement tari l'hémorragie de monnaie qu'elles causaient dans notre budget familial, et ma mère pouvait, à son grand soulagement, enfin équilibrer le maigre budget de son foyer, [...]. (Simonin, *Confession d'un enfant de la Chapelle*, 1977 ; cnqs)

Cette industrie du jeu et des courses a conduit au développement des médias spécialisés (presse écrite, quotidiens et magazines, télévisuel...), à la création d'un syndicat de la presse hippique, de services hippiques dans les agences de presse, à la spécialisation de professionnels (journalistes, photographes, bookmakers...):

<sub>N</sub>{*presse* + service} hippique

<sub>N</sub>{*journal* + hebdomadaire + magazine + quotidien} hippique(s)

<sub>N</sub>{*commentateur* + journaliste + photographe} hippique(s)

- (49) Après cela viendra l'étude du « papier », c'est-à-dire la lecture méticuleuse des *journaux hippiques* et des fiches de son propre fichier concernant les chevaux du lendemain, afin d'étudier, apprécier et comparer les chances de chacun d'eux. On choisit en somme qui jouer et on ne jouera pas à toutes les courses, loin de là. (Zitronne, *Léon Zitronne vous emmène aux courses*, 1962)
- (50) Il craignait en effet qu'on le reconnût car on avait beaucoup vu sa photographie dans les *journaux hippiques* quelques années auparavant, à l'époque

de son accident sur le terrain de courses d'Auteuil. (Modiano, *Rue des Boutiques obscures*, 1978)

- (51) [...] comme ce baron de Rothschild dont il avait vu une photo au pesage du prix de l'Arc-de-Triomphe, dans un des *magazines hippiques* dont il était féru. (Rolin, *Tigre en papier*, 2002)
- (52) Ses affaires sont nombreuses, car il commandite un caissier de cercle, un bookmaker, un *photographe hippique*, et il possède trois chevaux, à l'entraînement, près de Chantilly. (Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, 1900)
- (53) En vivent aussi les employés du pari mutuel, les imprimeurs des programmes et des tickets de paris, les conducteurs d'autobus spéciaux qui desservent chaque jour les hippodromes, plus une trentaine de *journalistes hippiques*, qui sont parmi les plus sympathiques de notre profession. (Zitronne, *Léon Zitronne vous emmène aux courses*, 1962)
- (54) [...] si le terrain n'est pas trop collant et si quelques favoris ont la bonne idée de se casser une jambe dès le départ, Fleur de Bave a une chance certaine d'être demain à l'arrivée. Ce n'est qu'après que l'*hippique commentateur* a résumé la situation en rappelant aux amis turfistes que, sur 15 partants, ses favoris sont les numéros 4, 11, 5, 8, 14, 3, 1, 12, 7, 13, 6, 10, avec le 2 ou le 15 comme outsiders et très peu de chances pour le 9 [...]. (Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)

### 2.3.6. Êtres ou concepts

Ce dernier profil distributionnel repose sur des emplois métaphoriques, figurés, de *équestre* et *hippique*. Les N sont abstraits. Le cheval fournit alors ses traits physiques (*ombre, prolongement, silhouette*), psychologiques (*fougue*) ou sert d'élément de comparaison pour caractériser un être ou ses états (*poète, divinité, héros, passion, rêve, discernement*), une situation cocasse (*statue, performance*), un fait (*correspondance, conseil, éducation*), des concepts (*anachronisme, comparaison, spéculation*), des savoirs (*toutes choses*):

- (55) Mais il en savait long sur toutes *choses hippiques* et canines, maladies, pansements, breuvages de feu [...], et j'aimais sa substantielle conversation, encore qu'il m'en apprît trop sur les maquillages commerciaux des bêtes à vendre. (Colette, *La Lune de pluie*, 1940)
- (56) On n'ose pas affronter l'obstacle. On se refuse le coup de cravache que confère l'autorité d'une affection sincère. Et pour continuer ma *comparaison équestre*, concluait-il, il est des coursiers qui ont besoin de

l'émulation admirative de leur cavalier pour arriver les premiers, haut la main. (Guérin, *L'Apprenti*, 1946)

- (57) [...] comme toute question mérite une réponse si vous voulez savoir ce qui se passe je vous dis qu'ils en pincet et je vous dis comme je le pense ils ont de mauvaises mœurs c'est des efféminés des équivoques des hors nature des Henri III des statues de sel des sodomites et des zigomars un vrai petit ménage de cape et d'épée et même qu'ils font les *statues équestres* dans le grand salon de l'évêché sans seulement se donner la peine de fermer la fenêtre l'été et dans le costume d'Adam complètement nus s'il vous plaît sauf le beau lieutenant qui garde ses éperons et c'est pas par pudeur mais pour corser le califourchon et l'autre l'appelle mon petit Lucifer à cheval mais lui l'évêque dans la maison tout le monde l'appelle Monseigneur Canasson [...]. (Prévert, *La Pluie et le beau temps*, 1955)
- (58) [...] à ce moment je pouvais voir son *ombre équestre et raccourcie* sur la droite et dirigée en arrière de lui selon un angle d'environ quarante degrés [...]. (Simon, *La Route des Flandres*, 1960)
- (59) Il imagine la fantasia, sa *fougue équestre*, ses vagues sauvages déferlant, sa ruée blanche, or, argent, rouge, sable. (Sabatier, *Le Chinois d'Afrique*, 1966)
- (60) Gardons encore de lui cette image d'Épinal, le *poète équestre* et couleur de la guerre. (Aragon, *Œuvre poétique (1917-1920)*, 1982)
- (61) J'avoue. Suis pas un mâle monté comme une mule. Je mentirais. Sans cesse à cheval. Pas mal cavalé, m'y connais pas mal en manèges, mais mes *performances hippiques* varient. Parfois épiques. Parfois nulles. Je saute irrégulièrement. La plupart des types, à les entendre, quand ils parlent entre eux, l'œil en coulisse, de leurs exploits. (Doubrovs, *Le Livre brisé*, 1989)
- (62) De temps à autre, elle tournait la tête pour jeter un coup d'œil furtif sur le *prolongement équestre* de son compagnon. (Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002)

### 3. SYNTHÈSE DES PROFILS DISTRIBUTIONNELS DE *ÉQUESTRE* ET *HIPPIQUE*

D'un point de vue diachronique, le domaine de prédilection de l'Adj *équestre* est l'*art graphique* (42,05%, toute période confondue : 1900-2019), avec un pic d'emplois observé sur la période 1921-1960, suivi ensuite par les *types d'activités* : art vivant et récréatif (30,26%), avec un pic observé sur la période 1921-1940 (période située après la Première Guerre mondiale). L'*Art équestre* (20,51%), quant à lui, a connu son heure de gloire dans les années 1900-1921<sup>13</sup>, laissant progressivement la place à

<sup>13</sup> La guerre de 1914-1918 fournit la preuve de l'incapacité de la cavalerie à jouer un rôle décisif dans les batailles (Digard, 1999 : 54).

une discipline sportive : le *sport équestre* (du fait même de la dénomination de la Fédération). Il s'agit avant tout d'un domaine de compétences réservé à un cercle restreint d'initiés (cette spécificité explique certainement sa fréquence moindre dans le corpus).

Pour *hippique*, le domaine de prédilection est le *type d'activité* : les *concours* (52,06%, toute période confondue : 1900-2019), avec un pic d'emplois observé sur la période 1900-1921, suivi par l'*Institution* (associée au sport et aux courses, 24,66%) avec un pic observé sur la période 2000-2019. L'*industrie du jeu*, quant à elle, a connu son heure de gloire dans les années 1941-1960 (17,39%) et semble nettement sur le déclin (2000-2019 : 4,17%). Enfin, les emplois de *hippique* dans le domaine des *arts graphiques* (3,42%) semblent anachroniques.

Tant pour *équestre* que pour *hippique*, les emplois pour désigner *des êtres ou des concepts* restent marginaux (on peut les relier au langage littéraire et poétique ; preuve si l'en était de leur quasi-absence sur la période 1961-1980 qui comportent essentiellement des ouvrages spécialisés dans l'histoire des jeux et des sports).

D'un point de vue synchronique, pour *équestre*, ce sont les *Activités* qui dominent dans un premier temps (1900-1920), cédant la place aux *Arts graphiques* pour les périodes suivantes (1921-2019). Pour *hippique*, c'est le *type d'activités* (les concours) qui est majoritaire sur l'ensemble des périodes (1920-2019) :

	1900 –1920	1921 –1940	1941 –1960	1961 –1980	1981 –2000	2001 –2019	
Nb. occurrences	17	29	29	77	27	18	197
				-1		-1	195
Arts graphiques (illustration)	29.41	44.83	44.83	43.42	40.74	41.18	82 (42.05)
Art équestre (science)	29.41	13.79	20.69	23.68	18.52	11.76	40 (20.51)
Types d'Activité	41.18	41.38	17.24	31.58	22.22	29.41	59 (30.26)
Êtres ou concepts	–	–	17.24	1.32	18.52	17.65	14 (7.18)

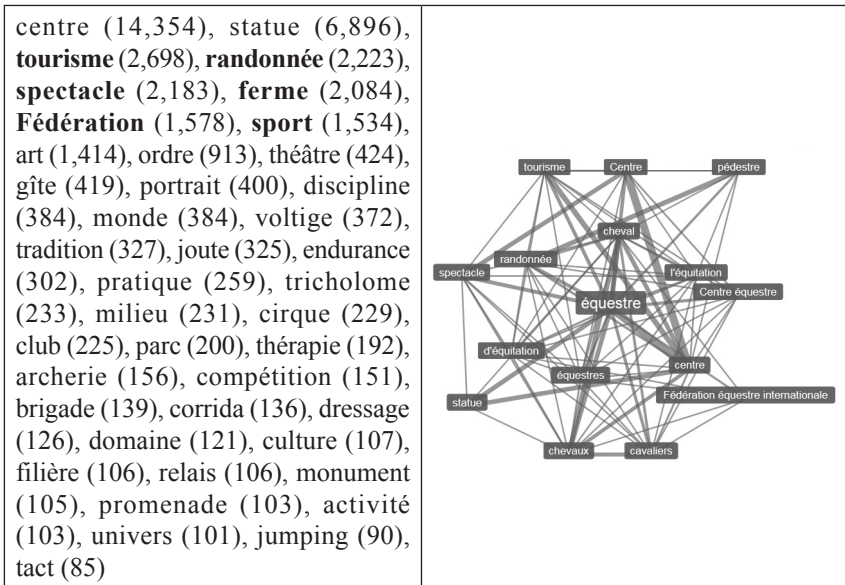
Tableau 2. Synthèse des emplois de *équestre*  
(*Frantext\_Intégral*, par période de 20 ans, 1900-2019)

	1900 –1920	1921 –1940	1941 –1960	1961 –1980	1981 –2000	2001 –2019	
Nb. occurrences	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	154
	-1	-1	-1	-3 (55)	–	-2	<b>146</b>
Arts graphiques (illustration)	–	–	4.35	<b>7.27</b>	–	–	5 (3.42)
Intitution (sport, courses)	14.29	6.25	8.70	32.73	23.81	<b>37.50</b>	36 (24.66)
Activités (concours)	<b>71.42</b>	68.75	69.56	34.55	52.38	58.33	<b>76</b> <b>(52.06)</b>
Industrie du jeu	14.29	0	<b>17.39</b>	16.36	9.52	4.17	17 (11.64)
Êtres ou concepts	–	<b>25.00</b>	–	9.09	14.29	–	12 (8.22)

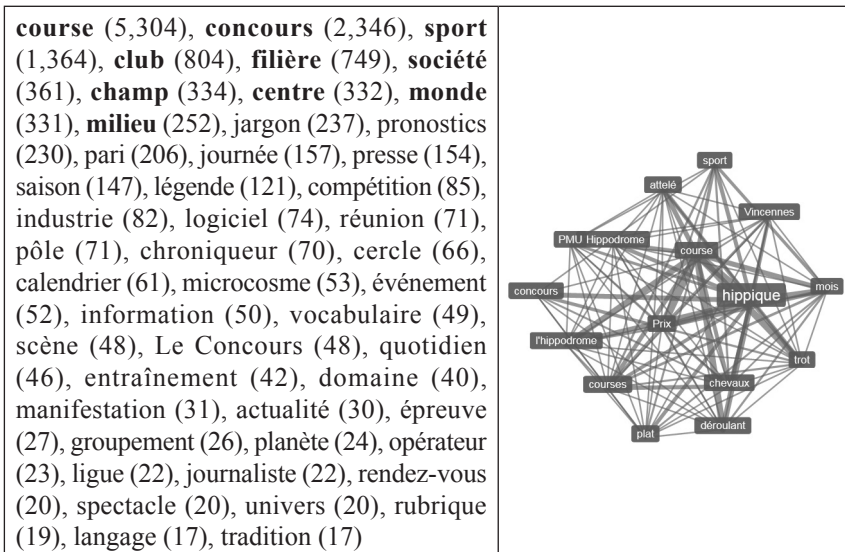
**Tableau 3. Synthèse des emplois de *hippique*  
(*Frantext\_Intégral*, par période de 20 ans, 1900-2019)**

La confrontation de nos analyses aux données extraites du *Wortschatz* (Tableaux 4 et 5) permet de pointer quelque divergence ; les nuages ne reflètent pas la richesse/diversité des emplois associés à *équestre* et *hippique* :

- là où le corpus textuel privilégie le domaine des *Arts graphiques* pour *équestre*, le corpus web met l'accent – au regard des dix premières occurrences des voisins de gauche – sur les *Activités de loisir-détente* (*centre, tourisme, randonnée, spectacle, ferme*), l'équitation en tant *sport* et *Fédération*, plus que sur les arts graphiques (*statue, art, ordre*).
- là où le corpus textuel privilégie le *type d'activités* : les concours pour *hippique*, le corpus web met l'accent sur les *courses* et travers elles l'*institution* (*sport, club, filière, société, monde, centre, monde, milieu*). L'industrie du jeu est mentionnée (*pronostics, pari, presse*). En revanche, il n'est aucunement fait mention des arts graphiques (preuve s'il en était que ce domaine artistique semble réservé à *équestre*) :



**Tableau 4. Requête «équestre» : voisins de gauche / nuage (Wortschatz)**



**Tableau 5. Requête «hippique» : voisins de gauche / nuage (Wortschatz)**

#### 4. CONCLUSION

« Piédestal suprême », l'importance du cheval « n'a fait que croître au fur et à mesure que sa fonction sportive et de loisir tendait à l'emporter sur sa fonction utilitaire » (Digard, 1999 : 56). Pas sûr que ceux qui s'en servent lui vouent un amour démesuré ; en revanche, ce qu'ils aiment c'est monter à cheval (que ce soit pour le loisir ou la compétition).

Il ressort de notre analyse que les deux adjectifs *équestre* et *hippique* sont bien synonymes – « identité de sens » (Kleiber, 2009 ; Conenna & Kleiber 2012) puisqu'ils désignent tous deux « ce qui est relatif au cheval », mais que chacun le fait à sa manière, de façon singulière et par des emplois qui leur sont réservés, parce que tout simplement il s'agit de mots, d'unités lexicales différentes (la variation est d'ordre lexical et non sémantique), qui possède une forme et un sens. Autrement dit, *équestre* et *hippique* mettent en jeu « des rôles différents pour une identification différente » (Cadiot, 2012 : 16) de « ce qui est relatif au cheval » :

<b>Distinction dans la « relation »</b>	<b>équestre</b>	<b>hippique</b>
focus sur :	le monteur   relation monteur-monture	la monture (le cheval)
domaines spécifiques	l'Art équestre	une Institution : le sport hippique l'Industrie du jeu
domaine de prédilection	l'art graphique	le type d'activité : les concours
Activités	récréative, artistique, militaire	concours   réunions
Objectifs	plaisir, détente, bien-être	sensations fortes, paris
Lieux	nature	hippodrome, champs de course

**Tableau 6. « ce qui est relatif au cheval »**

Céline VAGUER  
Université de Toulouse Jean-Jaurès  
CLLE – UMR 5263 (CNRS / Toulouse & Bordeaux)

## RÉFÉRENCES

- [FRANTEXT 2] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine), [www.frantext.fr/](http://www.frantext.fr/), consultée en juillet 2018.
- [MUSÉE DE NORMANDIE] (2014), *Équitations : l'art et la manière de monter à cheval, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. Dossier pédagogique*, [en ligne] <https://doczz.fr/doc/681900/dossier-p%C3%A9dagogique---mus%C3%A9e-de-normandie>.
- [ROBERT MÉTHODIQUE] REY-DEBOVE, J. (éd.) (1982), *Dictionnaire méthodique du français actuel*. Paris : Le Robert.
- [TLFi] *Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine), <http://atilf.atilf.fr/>.
- [WORTSCHATZ – FRA\_MIXED\_2012] *Corpora Collection*, Leipzig University, [corpora.uni-leipzig.de/fr?corpusId=fra\\_mixed\\_2012](http://corpora.uni-leipzig.de/fr?corpusId=fra_mixed_2012).
- BAT-ZEEV SHYLDKROT, H. (2012), « Concurrence et substitution : le cas de *à peine* et *difficilement* ». In F. Berlan & G. Berthomieu (éds), *La Synonymie*. Paris : PUPS, 91-102.
- BAYLON, C. & FABRE, P. (1978), *La Sémantique*. Paris : Nathan.
- CADIOT, P. (2012), « Quelques réflexions sur la synonymie en général ». In S. Cappello, M. Conenna & J.-P. Dufiet (éds), *La Synonymie au-delà du lexique*. Udine : Forum, 13-26.
- CAPPELLO, S., CONENNA, M. & DUFIET, J.-P. (éds), *La Synonymie au-delà du lexique*. Udine : Forum.
- CONENNA, M. & KLEIBER, G. (2012), « Proverbes et synonymes : du côté de la forme ». In S. Cappello, M. Conenna & J.-P. Dufiet (éds), *La Synonymie au-delà du lexique*. Udine : Forum, 27-52.
- DIGARD, J.-P. (1999), *Les Français et leurs animaux*. Paris : Fayard.
- KLEIBER, G. (2009), « La synonymie – “identité de sens” n’est pas un mythe ». *Pratiques*, 141-142, 9-25, [en ligne] <http://journals.openedition.org/pratiques/1262>.
- LIZET, B. (1975), « La relation homme-cheval ». In R. Pujol & al. (éds.), *L’homme et l’animal : actes du premier colloque d’ethnozoologie*. Paris : Institut international d’ethnoscience, 341-350.
- NEVEU, F. (2000), *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Nathan/HER.
- ROCHE, D. (2008), *La Culture équestre occidentale, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. L’Ombre du cheval*, t. 1 : *Le Cheval moteur. Essai sur l’utilité équestre*. Paris : Fayard.
- ROCHE, D. (2015), *La Culture équestre occidentale, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. L’Ombre du cheval*, t. 3 : *Connaissance et passion*. Paris : Fayard.
- VAGUER, C., & LEEMAN, D. ([2018], à par.), « L’identité lexicale au prisme des pratiques discursives : *vélo* vs *bicyclette* ». In E. Labeau (éd.), *Journées d’hommage à Jacques Bres*, octobre 2018, Montpellier.



Linguiste internationalement reconnue, en Europe et aux États-Unis, Hava Bat-Zeev Shyldkrot, professeure émérite à l'Université de Tel Aviv est une personnalité originale du champ de la linguistique générale et tout particulièrement de la linguistique française. Elle tient notamment cette dernière originalité du fait qu'elle y est intellectuellement très présente sans y être professionnellement engagée, même si elle fut et continue d'être régulièrement invitée par de nombreuses Universités françaises et présente dans diverses instances éditoriales.

Titulaire d'une thèse française, spécialiste de morphosyntaxe du français, Hava Bat-Zeev Shyldkrot appartient à cette catégorie de chercheurs en linguistique française qui, par leur culture disciplinaire et leur curiosité, ont toujours voulu aborder le vaste domaine qu'elle constitue dans son extension historique maximale. Conjointement aux phénomènes de grammaticalisation, sensible à l'évolution de la linguistique générale et nourrie des sciences cognitives, elle porte aussi un intérêt remarqué aux processus de traductions envisagés du point de vue du sens.

On comprend pourquoi le volume d'hommage que ses amis ont souhaité lui offrir met en avant la double perspective synchronique et diachronique en associant approche généraliste et étude de cas particuliers.